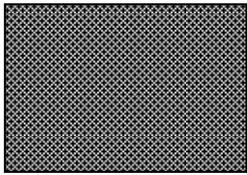


HEROLE Nicolas



Lormont, le 18 février 2015

Objet : stationnement

Copie envoyée à Pichet, Département, Conseil Régional et Préfecture

Mr Touzeau,

J'ai emménagé avec mon épouse dans ce tout nouveau quartier de votre ville le 25 octobre dernier et c'est avec une réelle amertume que je vous écris ceci.

Amertume car d'abord contents d'avoir une place de parking « souterrain » et avec des places à disposition dans la rue longeant les immeubles, nous nous sommes très rapidement rendus compte que la vie nous coûte très cher ici. Très cher en contravention que les femmes et les hommes de vos services de police nous mettent à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit (2h du matin ça c'est vu oui) car la raquette au bout de la rue interdit le stationnement. Interdiction logique si on doit penser au travail des personnes ramassant les ordures ménagères.

Cependant, si vous êtes un jour déjà venu dans ce nouveau quartier, particulièrement en fin de journée, vous pourriez constater qu'il nous est à tous impossible de nous garer ailleurs. Nous n'avons aucun autre choix que de stationner nos 2nd véhicules dans la rue qui longe nos immeubles d'habitation et dans la raquette puisque les parkings souterrains ne doivent et ne peuvent abriter qu'une voiture par appartement, quel que soit sa taille !

Les contraventions, d'abord posées pour les véhicules garés dans la raquette, ont très vite débordé sur les véhicules stationnés le long de la rue. Ces amendes nous sont imposées sans que personne, vous Mr le Maire en l'occurrence, ne semble y prêter la moindre attention. A croire que le ramassage des pv prime sur le ramassage des ordures. Ce serait facile de croire ainsi puisque les éboueurs ne passent quasiment jamais ! Et ce n'est certainement pas le fait de quelques voitures garées qui peut gêner la manœuvre d'un camion-benne, même si cela ne soit pas des plus agréables pour eux. Les ordres de ne plus passer faire le ramassage doivent bien venir de quelqu'un, car nous ne croyons pas que cela soit juste du fait du personnel de la voirie. Mettons ce détail de côté.

Le plus aberrant est que vous devriez en vouloir à vos services d'urbanisation et aux sociétés qui ont créé ce nouveau quartier, et non pas à tous ces habitants qui viennent pour la plupart de loin pour vivre dans votre ville en nous abreuvant de contraventions. Nous devons être, à aujourd'hui, à environ 70€ d'amende par mois depuis notre arrivée. N'oubliez pas que tous ces nouveaux habitants vous permettent de récolter de nouvelles taxes et qu'ils pourraient participer activement à la vie de la commune ! Il ne fallait pas laisser se construire tant d'immeubles serrés les uns contre les autres si

vous ne vouliez pas de nous à Lormont ! C'est un peu le sentiment que toute cette histoire nous laisse à penser malheureusement.

Nous ne pouvons pas trouver d'autres lieux de stationnement. La rue Adrien Lorcher est pour les ¾ interdite au stationnement et les rues alentour idem. L'avenue de Paris ne dispose que de trop peu de places, sinon il faudrait aller plus loin, à plus de 500mètres à pied pour tenter de trouver des places. Sans être sûr encore une fois d'en trouver sans prendre de contravention. Pensez-vous sincèrement que nous aimons tant les contraventions pour chercher à en payer 3 ou 4 par mois ? Pensez-vous que nous ne rageons pas de voir les ordures trainer des jours durant ?

En somme, les plans de construction ont été très mal étudiés. Et pour rappel, nous sommes tous locataires des biens et non propriétaires, nous n'avons pas participé aux choix et aux plans pour la construction de ces immeubles. A vous donc, en tant que responsable de la commune, de trouver des solutions pour régler le problème.

Sachez également que d'autres immeubles sont en construction, que les immeubles actuels ont des appartements non habités ! Notez également que notre immeuble a fini d'être livré au mois de juin 2014 aux dires de la société Pichet. Or, un courrier de la Mairie, précisant qu'il était strictement interdit de se garer dans la raquette car cela gênait le passage pour le ramassage des ordures, affiché en bas de nos immeubles, est daté du mois d'avril 2014 !! Imaginez donc la cohue grandissante à mesure que les lots sont livrés...

Il y a véritablement un problème à gérer, mais ce n'est pas aux habitants de votre ville de payer les erreurs commises par les responsables de la construction du quartier. Nous vous prions par conséquence, ma femme et moi, et au nom des nouveaux Lormontais que nous sommes, de trouver une solution afin de mieux vivre dans cette ville. Entre les contraventions et les ordures qui traînent des jours et des jours durant nous sommes pris en étau et ne pouvons strictement rien faire.

Nous vous remercions pour avoir pris le temps de lire cette missive et surtout de comprendre notre désarroi. En attendant une réponse de votre part, veuillez recevoir Mr le Maire, ainsi que toutes les personnes de votre administration, nos sincères salutations.